



*Aux prêtres, diacres,  
laïcs et consacrés en Mission Ecclésiale,  
Aux communautés religieuses,*

Après avoir entendu les prêtres du diocèse, comme le prévoit le droit (canon 553, alinéa 2), et obtenu l'accord des intéressés, je nomme :

- **Monsieur le chanoine Hugues du CHEYRON, doyen du doyenné rural,**
- **Monsieur l'abbé Jean-Pierre MILLET, doyen du doyenné de Montluçon,**
- **Monsieur le chanoine Claude HERBACH, doyen du doyenné de Moulins,**
- **Monsieur l'abbé François GUILLAUMIN, doyen du doyenné de Vichy,**

Ils exerceront leur mission dans le cadre du texte diocésain « *Orientations pour la vie en doyenné dans le diocèse de Moulins* », promulgué le 3 juin 2016.

Notre prière les accompagne,

À Moulins, le 6 août 2019,  
En la Fête de la Transfiguration du Seigneur



*Laurent Percerou*  
Laurent PERCEROU  
Evêque de Moulins